



ASSOCIATION NATURE COMMINGES

(Loi 1901 – Agréée Protection de la Nature & du Cadre de Vie)

48, bis avenue François Mitterrand

31800 SAINT-GAUDENS

Tél. : 05. 61-95-03-70

Adresse électronique: info@nature-comminges.asso.fr

BILAN MORAL 2013 DE L'ASSOCIATION NATURE COMMINGES

FONCTIONNEMENT

Réunions

Au cours de l'année 2012, 11 réunions mensuelles ouvertes à tous ont eu lieu les derniers vendredis de chaque mois à 20h30 à la Maison des Associations de la Ville de Saint-Gaudens. Ces réunions permettent de diffuser plus largement l'information et de confronter les points de vue sur les actions à entreprendre.

Au cours de ces réunions, 4 délibérations du bureau ont été prises par le bureau concernant des décisions qui engagent l'association en tant que personne morale.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 28 avril 2013 à la salle des fêtes du Quartier Sainte-Anne, à Saint-Gaudens.

Adhésions

L'association Nature Comminges, qui comprenait 105 adhérents inscrits au 31 décembre 2013, a enregistré une augmentation de nouveaux adhérents, auxquels s'ajoutent de nombreux sympathisants et une dizaine de donateurs. L'augmentation des adhésions, bien que n'étant pas un objectif en soi, reste un souci constant, car elle apporte à l'association les moyens de vivre et constitue un gage d'indépendance.

Participations

Au niveau local, Nature Comminges a mené en 2013 des actions en collaboration avec le Foyer Rural des Frontignes sur la biodiversité, ainsi qu'avec le collectif local « zéro-pesticides » (ATAC Comminges, CARLINE, FAIRE, TERRE ET HUMANISME).

Au niveau régional, Nature Comminges reste membre de la Fédération régionale des associations de défense de l'Environnement (FNE Midi-Pyrénées, anciennement UMINATE), où elle s'est impliquée à côté des autres associations de Midi-Pyrénées. Elle siège par ailleurs au CIAPP (Conseil International Associatif Pour la Protection des Pyrénées). Comme lors des années précédentes, l'année 2013 a été marquée par une collaboration avec l'association Nature Midi-Pyrénées sur des actions naturalistes, pédagogiques et juridiques.

Au niveau national, Nature Comminges a poursuivi sa collaboration avec des responsables de divers réseaux de France Nature Environnement (FNE) : Réseau juridique, Réseau Forêt, Réseau Nature et Faune

Sauvage.

Enfin, Nature Comminges est membre du Groupe tétras France, fondé en 2007. A cette coopération associative étroite est venue s'ajouter depuis quelques années, une coopération scientifique au niveau régional : Conservatoire botanique pyrénéen, Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées, l'A.R.E.M.I.P désormais en charge de l'animation de la plupart des sites Natura 2000 locaux.

Dans le cadre de sa participation à la fédération FNE Midi-Pyrénées, Nature Comminges s'est efforcée d'apporter une contribution à l'information du réseau régional en matière de protection de la nature et d'environnement (information de diverses manifestations et sorties nature dans le Comminges, et envoi du bulletin « le Grand-tétras », participation à la lettre ATD Aménagement du Territoire rédigée par José Cambou). A ce titre, elle envoie le plus régulièrement possible des informations sur les projets d'infrastructures dans le Comminges. Dans le cadre de ses missions de veille écologique, Nature Comminges est amenée à collaborer avec les représentants à diverses instances (CODERST, Commission départementale des sites...), avec le service juridique sur plusieurs affaires en cours (Plaintes, Mémoires en intervention, suivi de contentieux, dossiers U.T.N, etc). Cette collaboration s'est concrétisée par la participation à l'Assemblée Générale de FNE MP et des journées de formation concernant l'évolution des conditions d'agrément des associations de protection de la nature.

À partir de ce constat, plusieurs perspectives sont envisagées dès cette année :

a/Proposition de modification des statuts pour la création d'un Conseil d'Administration

Il a été proposé de modifier nos statuts en 2013 pour la création d'un Conseil d'Administration de 10 membres parmi lesquels seraient élus un bureau (président, vice-président, secrétaire, trésorier(e)). Cette démarche qui permettrait de conforter l'équipe des membres actifs en place, mieux se répartir le travail, mais qui pourrait s'avérer lourde à manier. Si c'est d'accord, il faudra prendre une délibération pour entériner cette décision. Ce projet est reporté à 2014 :

b/Renouvellement de notre agrément au titre de la protection de la nature et du cadre de vie

Nous avons adressé un dossier de demande de renouvellement de notre agrément départemental, en 4 exemplaires, fin juin 2013. La préfecture après avoir saisi la Direction Départementale des Territoires, la DREAL, le Procureur de la République, a renouvelé notre agrément.

ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION

Nature Comminges est une association Loi 1901 agréée pour la protection de la nature et du cadre de vie en Haute-Garonne par arrêté Préfectoral du 31/07/1996. Son objet statutaire est : « LA PROTECTION, LA SAUVEGARDE, L'ENRICHISSEMENT et la CONNAISSANCE de la NATURE dans le Comminges. Elle contribue aussi à L'INFORMATION et à L'EDUCATION en matière de protection de la nature : CONSERVATION de la FAUNE, de la FLORE, des SOLS, des EAUX, des SITES et des PAYSAGES » (Article 2 des Statuts de l'Association).

Conformément à ces engagements, l'association a poursuivi, au cours de l'année 2012, ses actions de connaissance, de veille écologique et citoyenne, ainsi que des actions d'éducation du public sur les enjeux liés à la sauvegarde de la nature.

a/Connaître

En 2013, l'Association Nature Comminges a suivi l'évolution des milieux naturels en Comminges; elle a poursuivi sa participation à plusieurs programmes de connaissance et de conservation parmi lesquels :

-la participation à la base de données BAZNAT de Nature-Midi-Pyrénées ;

-la coordination pour le Sud de la Haute-Garonne de l'Atlas écologique régional des Lépidoptères, Rhopalocères (papillons de jour) et zygènes de Midi-Pyrénées, mené sous l'égide du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées. Plusieurs actions de suivis se sont poursuivies afin de recenser différentes espèces de papillons sur plusieurs types de milieux (collinéen, montagnard, subalpin), malgré des conditions météorologiques souvent peu propices. ;

-la poursuite du suivi des couples de cigognes blanches sur les cantons de Saint-Gaudens et de Montréjeau ;

-la participation au suivi des couples de Gypaètes barbus et prospection sur les secteurs potentiels dans les Hautes-Pyrénées et en Ariège. Ces opérations sont effectuées pour le compte de la Ligue Pour la Protection des Oiseaux et financées par le programme Interreg IV-POCTEFA. Les objectifs spécifiques sont la recherche des indices de présence de couples et de nidification, la localisation de centres d'activités de couples et des sites de nidification éventuels, le contrôle systématique des sites potentiels. Les priorités de prospection sont définies par Martine Razin en fonction des missions précédentes et restent évolutives selon la météo et les diverses observations réalisées en cours de mission ou par les bénévoles du Réseau « Casseur d'Os ».

-un suivi régulier de plusieurs sites a été confié à une dizaine d'adhérents, membres du « groupe Ours » de l'association qui ont assuré des prospections et de sorties de recherches d'indices afin de localiser les ours, tout au long de la saison.

b/Veiller

→ En 2013, Nature Comminges a continué de surveiller les conséquences des activités humaines sur la nature dans le Comminges. Afin de jouer son rôle de prévention, l'association a continué d'intervenir régulièrement en amont de la réalisation de certains projets, notamment en déposant des contributions écrites à certaines enquêtes publiques. Cette vigilance constante a permis de dénoncer ou d'infléchir certains projets aux conséquences néfastes pour l'environnement :

-Enquête publique projet d'U.T.N de Peyragudes du 15/01 au 14/02 2013 ;

-Projets de microcentrales sur les communes de Mancieux et de Saint-Martory ;

-L'association a été consultée en amont du projet de PPR T du site de Fibre Excellence (novembre-décembre 2013).

→ Par ailleurs, l'association a poursuivi ses actions de surveillance de l'impact des activités et aménagements existants :

-Nature Comminges participe au comité de suivi de la nappe phréatique du secteur de Cazères, Lavelanet, Saint-Julien, contaminée par les pesticides, sous l'égide de la régie des Eaux de Cazères. Au cours des années précédentes, les mesures réalisées par la D.D.A.S.S de Muret ont permis de détecter des traces des différents pesticides déjà observés lors des années antérieures dans la nappe phréatique du secteur de Cazères, Lavelanet, Saint-Julien. Le problème semble désormais traité par la Régie des Eaux de Cazères/Garonne qui a mis en place un comité de suivi auquel Nature Comminges est partie prenante ;

-Dans le cadre du projet d'extension de la décharge des déchets de Liéoux, le SIVOM s'est engagé à des mesures compensatoires (gestion des coteaux secs et des terrains du SIVOM. Afin de prévenir les incidences sur le milieu et les espèces protégées, Nature Comminges a demandé et obtenu la mise en place d'un Comité de pilotage des habitats du coteau du Couscouil, en présence des services de l'Etat (Sous-

Préfecture, DREAL, Direction Départementale des Territoires, l'ONCFS, l'exploitant, et l'Association Nature Comminges). Après avoir constaté l'absence de mesures concrètes illustrant un vrai projet de gestion écologique des parcelles, l'association a demandé qu'une réflexion soit menée pour définir des mesures de gestion plus ambitieuses que celles envisagées par le SIVOM. Lors de la CLIS d'octobre 2013, elle a émis des critiques concernant le projet d'augmentation du tonnages des déchets sur le CET.

-L'association a demandé et obtenu la fermeture officielle d'une décharge à Encausse les Thermes. Cette action n'a pas, toutefois permis de résorber tous les déchets entreposés sur le site.

→ En matière de défense des milieux naturels, les actions de l'association ont permis quelques résultats très partiels ou en attente de confirmation, notamment :

Protection de sites

Un comité d'habitants d'Arguenos souhaite a reçu un premier soutien de l'association Nature Comminges contre le renouvellement de concession pour 30 ans de la carrière DABOS, située à Arguenos au pied NO du Montégut ; ce renouvellement de concession, situé des terrains domaniaux, est resté à l'étude par l'ONF et la DREAL en 2013.

L'association a été représentée aux réunions du Comité de suivi du site classé de Superbagnères pour faire prévaloir pour les futurs projets le niveau d'exigence environnementale relativement fort qui avait prévalu pour la piste Record, et qui n'a été suivi d'effets que tardivement avec l'insistance de notre association.

-l'étude d'impact du projet de télésiège du Céciré (prévu pour 2014-2015) dans les limites actuelles du domaine skiable mais nécessitant 1,5 ha de déboisement dans des zones très sensibles pour le grand-tétras actuellement non aménagées.

Observatoire des forêts de montagne :

-Delphine Fallour-Rubio nous a sollicité pour lui transmettre des données et des propositions, à l'occasion du renouvellement de l'aménagement forestier de la domaniale de Luchon, des Forêts communales de Burgalays et de Signac.

-L'association a suivi les opérations envisagées dans le cadre de Gallipyr, un programme de restauration des milieux des galliformes de montagne (grand-tétras, lagopède, perdrix grise) ; la Fédération des chasseurs 31 a réalisé un girobroyage pour améliorer l'habitat du grand-tétras sur Cagire, le Tuc de l'Étang et le Burat. Ces opérations réalisées en mosaïque sont favorables aux galliformes de montagne ;

-En qualité d'opérateur du programme de la modernisation des Z.N.I.E.F.F de Midi-Pyrénées et rédacteur des fiches des massifs de Paloumère, Pène Nère-la Husse, Vallée du Rossignol, Vallon de Planque et de Gourgue, Massif de Saleich, Nature Comminges a émis des propositions à l'ONF pour l'élaboration du schéma de desserte des trois vallées ;

-En qualité de membre des commissions d'écobuages des cantons d'Aspet et de Luchon, Nature Comminges a demandé et obtenu plusieurs mesures de préservation concernant les écobuages sur Paloumère, Moncaup, Gar, luchonnais etc, lors des réunions d'octobre 2013.

En matière de protection des milieux aquatiques :

-En soutien à un habitant de Sauveterre de Comminges, l'association est intervenue pour prévenir l'impact d'une stabulation à l'air libre en bordure d'une zone humide marécageuse. Elle a, par ailleurs signé une convention de gestion avec cet habitant, en soutien au plan de gestion de cette zone humide, identifiée

dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 FR7300885 «*Chaînon calcaires du piémont commingeois*», abritant une population de Cuivré des Marais (*Lycaena dispar*) ; en liaison avec le CREN-MP, des actions de conservation du milieu sont inscrites dans la fiche actions n°9 «Gestion des prairies humides de Sauveterre-de-Comminges et autres habitats associés» du Document d'Objectifs.

-93 cours d'eau remarquables de montagne de Haute-Garonne ont été classés au titre de l'article L.214-17 du Code de l'Environnement (« Liste 1 »). Ce classement qui devrait intervenir en janvier 2012 devrait empêcher toute construction de nouveau projet hydroélectrique. Dans le cadre de la consultation menée par l'Agence de l'Eau adour Garonne sur le projet de classement des cours d'eau (clôturée le 16 novembre 2010), l'association a continué d'appuyer que les torrents de montagne identifiés qui figurent parmi les milieux aquatiques les plus remarquables du bassin Adour-Garonne, constituent des masses d'eau en bon état voire en très bon état soient classés. Au cours de l'année 2013, l'association a suivi la finalisation de ce classement.

-Une microcentrale est en projet sur le canal d'Auné. L'association s'est positionnée contre ce projet en soutien à la Société de Pêche de Saint-Gaudens.

→ En ce qui concerne la biodiversité végétale

-Un adhérent, nous adresse pour information, en document joint un problème de maladie sur ses pommiers, peut-être dû à une pollution non maîtrisée. Je propose de faire suivre cette information à l'association « les Vergers Retrouvés du Comminges ». Ces actions s'ajoutent aux actions menées pour préserver des stations remarquables (genévrier thurifère du Saint-Béat...) et des milieux remarquables (sources tuffeuses sur Ravi)...

→ En ce qui concerne la faune sauvage, Nature Comminges est intervenue à plusieurs reprises :

-En tant que membre du Réseau ours brun chargé du suivi des plantigrades sur Melles et le luchonnais, l'association est intervenue en soutien à l'ADET pour demander la poursuite du programme de réintroduction de l'ours ; l'association a participé également aux travaux de la commission « Dommages ours » (novembre 2013) de l'arrondissement de Saint-Gaudens ;

-En avril et juin 2013, Nature Comminges a transmis ses éléments généraux concernant la saison de chasse 2013-2014, qui sont les mêmes que les années précédentes concernant le plan de gestion du sanglier, les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, ainsi que les dits « nuisibles ». Ces arguments sont confrontés à l'argumentaire de la fédération de chasse qui ne présentent pas de modifications par rapport aux années passées (demande de classement en nuisible du renard, e la fouine, de la belette et de la martre (cette dernière uniquement sur les cantons d'Aspet, de Barbazan, de Salies, Saint-Béat et Luchon). On est étonné du nombre très élevées réalisées par les lieutenants de louveterie, qui s'explique en partie par l'existence de primes pour la régulation du renard, et sur les oiseaux. Les modalités de la régulation restent le piégeage et non le poison.

-Nature Comminges a participé à la réunion du CDCFS, le 3 septembre 2013 à la Préfecture de Haute-Garonne, où elle a obtenu un plan de chasse nul pour le grand-tétras et le lagopède, compte tenu des mauvais indices de reproduction. Un plan de chasse de 3 perdrix grises de montagne/saison/chasseur a été reconduit.

→ L'association est intervenue sous toutes les formes légales possibles, en liaison avec le réseau associatif régional et national de protection de la nature :

-Par délibération du bureau du 24/06/2013, l'association a donné mandat à Alice Terrasse, avocate, pour attaquer l'autorisation au titre de la loi sur l'eau/déviations de Saint-Béat ;

Par délibération du 30 novembre 2013, l'association a décidé de déposer plainte avec constitution de partie civile contre un circuit automobile illégal sur la commune de Saint-Frajou ;

-Au cours de l'année 2013, l'association a continué de suivre le contentieux lancé par la Commune de Melles contre le refus d'autorisation d'une microcentrale sur le Maudan. Malgré les conclusions défavorables du rapporteur public (14/02/2012), le juge a finalement donné raison à la Mairie (25/03/2013), sans pour autant accorder d'autorisation. Sans faire appel de la décision l'État a achevé le classement en cours au titre de l'article L.214-17 du Code de l'Environnement, ce qui a bloqué définitivement le projet.

-Nature Comminges a continué de suivre le contentieux contre la carrière de Montmaurin, dans le cadre duquel elle a déposé un mémoire en intervention en soutien au Comité de Défense des Sites de Montmaurin. Un diagnostic archéologique prescrit dans l'arrêté Préfectoral réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives de 210 pages aurait montré l'intérêt du site. Le 24 octobre 2013, le TA de Toulouse a annulé l'arrêté d'autorisation. Le carrier a fait appel de la décision.

c/Sensibiliser

Ce travail de veille s'est doublé d'une action plus large d'éducation du grand public qui s'est traduite par :

-l'organisation d'une dizaine de sorties nature, qui ont encore connu une belle réussite et ont permis de toucher un public plus large que le cercle des adhérents de l'association au cours du printemps/été 2013. Il ne s'agit pas ici de randonnées sportives, mais d'apprendre à écouter et à regarder la Nature, sauvage ou modelée par l'homme, entre plaine, piémont et montagne. Les sorties « Nature », ouvertes à tous, accueillent en général de 15 à 20 participants (liste non exhaustive), sous la responsabilité d'un naturaliste bénévole et/ou professionnel de l'association, dans de bonnes conditions d'encadrement et d'observation.

-l'organisation de plusieurs animations :

*A l'appel du Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures (MDRGF), en France et ailleurs, des collectivités, des entreprises, des associations s'est tenue du 20 au 23 mars 2012, la semaine des alternatives aux pesticides. Différents acteurs ont proposé des conférences, des projections de films, des débats, des expositions ou encore des spectacles, des sorties sur le terrain, des visites et portes ouvertes en jardins ou exploitations agricoles pour démontrer que l'on peut se passer de produits toxiques. Nature Comminges s'est associée à cet événement lancé à l'initiative des associations Carline et Erable 31, Terre et Humanisme, Vivre en Comminges, Adacq-vie, Attac-Comminges, F.A.I.R.E.

*Participation à la Semaine pour la réduction des déchets (Novembre 2013).

→ Dans le cadre des réunions mensuelles, des diaporamas à thèmes sont proposés, ainsi que sur invitation à la Société des Études du Comminges :

*Le 13 mai 2013, l'exposition « Les richesses du Piémont commingeois » a été installée sur le stand de Nature Comminges, lors de la Journée Verte en Frontignes ;

*Un autre stand a été installé lors du marché biologique d'Arbas (septembre 2013).

*Nature Comminges a tenu un stand lors de la Journée des Associations de la Ville de Saint-Gaudens, le 20 octobre 2013.

→ L'association réfléchit à la poursuite d'un travail de sensibilisation en milieu scolaire amorcé depuis plusieurs années ; en effet, des interventions ponctuelles et bénévoles au départ se sont généralisées grâce au travail d'un salarié qui a noué de nombreux contacts avec des enseignants du secondaire ainsi que du lycée agricole de Saint-Gaudens (sensibilisation sur les zones inondables, accueil et suivi de stagiaires sur des projets de connaissance des zones humides, etc). Ce travail se poursuit bénévolement avec le suivi et l'aide à la gestion d'un propriétaire d'une zone humide sur la commune de Sauveterre de Comminges qui abrite des milieux remarquables et une petite population de Cuivré des marais.

Plusieurs projets ont été réalisés en 2013 :

a/réédition de la plaquette de présentation de l'association

Des plaquettes attractives, en couleur, avec des photos et peu de discours ont été imprimées.

b/Site internet

-Le site est actuellement en cours de mise à jour ; il serait nécessaire d'achever ce travail cette année.

c/Exposition sur la forêt

Enfin, par délibération du 30/12/12, Nature Comminges, le bureau de Nature Comminges s'est associé au partenariat au projet de G.Baars. Réponses apportées par Stéphan Carbonnaux ; cette exposition est bien avancée, mais il serait préférable de la remanier et d'envisager en complément la publication d'un guide de sensibilisation.